

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
LE MONTCEL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	9	13

SEANCE DU 22 MAI 2023

DATE DE LA CONVOCATION 17/05/2023 L'an Deux Mille vingt trois et le 22 mai à 19 heures 30

DATE D’AFFICHAGE
17/05/2023

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d’Antoine HUYNH, Maire.

Présents et représentés : Antoine Huynh, Clarence Appell, Peggy Viola, Carlos Coelho, Joseph Bracco, Cyril Durand, Sandra Fiorèse, Brigitte Simon, Benjamin Bou Aziz, Frédéric Thomas (représenté par Antoine Huynh), Fabrice Mermin (représenté par Brigitte Simon), Patrick Bastien (représenté par Peggy Viola), Nathalie Jacquier (représentée par Clarence Appell)

Absents et excusés : Jean-Christophe Eichenlaub.

DELIBERATION N°6 : Décision modificative n°1

Afin de pouvoir régulariser des échéances d’emprunt qui n’avaient pas été prises en charge en 2022 et pour procéder à l’acquisition d’un nouveau lave-vaisselle, il est nécessaire de modifier la répartition des crédits prévus au budget :

Dépenses	
Fonctionnement	
65741 – Subventions aux associations	- 364 €
66111 – Intérêts des emprunts	+ 364 €
Investissement	
1641 - Emprunts	+ 2 600 €
Opération 120, article 2135 – Rénovation énergétique des bâtiments	- 4 600 €
Opération 105, article 2135 – salle polyvalente	+ 2 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité, approuve la présente décision modificative.

Fait à le MONTCEL, le 22/05/2023

Le Maire,
Antoine HUYNH

